



Fiche d'inscription aux ateliers du soir

Ecoles élémentaires

- Période 4 - du 21 février au 08 avril 2022

NOM de l'enfant PRENOM de l'enfant

Date de naissance Age

Ecole .. Classe

Numéro de téléphone des parents

Mon enfant est autorisé n'est pas autorisé à repartir tout seul le soir.

	16h30 - 18h
LUNDI	<input type="checkbox"/>
MARDI	<input type="checkbox"/>
JEUDI	<input type="checkbox"/>
VENDREDI	<input type="checkbox"/>

Modalités d'inscriptions :

- ✓ Si votre enfant est inscrit aux APC (temps scolaire), il ne pourra pas participer aux ateliers du soir le même jour.
- ✓ Pour le bon déroulement de l'atelier, les enfants devront rester jusqu'à 18h.
- ✓ Vous pouvez rendre les fiches à l'animateur périscolaire de chaque école avant les vacances pour l'inscription à la période suivante.
- ✓ Vous avez la possibilité de remplir les fiches des 5 périodes à tout moment pour une inscription annuelle.
- ✓ Pour une meilleure organisation, les parents s'engagent à respecter les jours de présences de leur enfant (sauf certificat médical).

Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
<i>Du 2 septembre au 22 octobre</i>	Du 8 novembre au 17 décembre	Du 3 janvier au 04 février	Du 21 février au 08 avril	Du 25 avril au 01 juillet
<i>Inscription avant le 27 août</i>	Inscription avant le 01 novembre	Inscription avant le 23 décembre	Inscription avant le 14 février	Inscription avant le 18 avril

Pour rappel, l'atelier du soir ne fonctionne pas **le vendredi soir avant chaque période de vacances scolaires et du 04 juillet au 07 juillet 2022.**

A, le

Signature du responsable légal